

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 5 SEPTEMBRE 1797.

Suite de Londres, du 25 Août.

La famille Royale se propose de rester à Weymouth jusqu'aux premiers jours d'Octobre.

Comme plusieurs corsaires se sont présentés à la vue d'Ely, le *Stork* et le *Loux*, ont mis à la voile de la rade de Leith pour leur donner la chasse. D'après le rapport des prisonniers, les ports de la Hollande sont remplis de corsaires qui se disposent à infester les côtes du Nord. L'amirauté vient d'envoyer un bâtiment parlementaire, pour signifier aux hollandois que dans le cas où ils ne rappelleroient pas sur le champ leurs corsaires, l'entrée des ports de la Grande Bretagne seroit interdite à leurs bateaux de pêcheurs.

Voici un extrait, plus exact que celui que nous avons donné, des nouvelles arrivées de Madras: Une contestation s'étant élevée entre Tippe Saïb & le Raja de Cotiote pour des éléphants; le colonel Dow à la tête d'un détachement de 1000 hommes, s'avança pour terminer le différend, soit par conciliation, soit par la voie des armes: mais en passant de Wyaaad à Cociote, il fut attaqué par le Raja réfractaire Pyche, & perdit 300 hommes & une grande partie des munitions; malgré la brave résistance du major Cameron qui couvrit la retraite précipitée du colonel Dow. Ce major a été tué. — Les dernières dépêches annoncent que Tippe est retourné à Seringapatam, & que la tranquillité est rétablie dans la province de Cotiote.

De Rome, le 20 Août.

D'après les recherches et informations qui ont été faites, il résulte que les conjurés n'étoient qu'au nombre de 300; la plus grande partie sont des jeunes gens, perdus de débauche ou follement exaltés. Ils n'avoient aucun appui étranger, et seulement quelques relations dans les villes voisines. Presque tous ont été arrêtés, et l'on est maintenant occupé à instruire leur proces. Quoique la tranquillité soit entièrement rétablie, l'on continue les mesures

de précaution; la troupe de ligne et la bourgeoisie armée ont ordre de se tenir constamment prêtes à agir.

Par le dernier courrier d'Espagne, les deux prélats espagnols qui se trouvent ici depuis quelque tems, ont reçu l'invitation de leur cour de revenir dans leur patrie, pour y reprendre l'exercice de leurs charges. L'on croit qu'ils ne tarderont pas à partir.

Le général françois Murat, arriva ici Lundi dernier, avec son aide-de-camp Mercredi matin, il eut une audience secrète de Mgr. Doria, secrétaire d'Etat. Le même jour, M. Azarra, ambassadeur d'Espagne, donna en son honneur un superbe repas auquel le ministre Cacault & plusieurs autres françois assistèrent.

Il a été publié ces jours derniers deux édits. Le premier établit un emprunt sur le clergé régulier & séculier, dont le produit servira à l'extinction des cédules. Par le second, on crée différentes taxes destinées à fournir aux besoins du trésor public.

Suite de Milan, le 26 Août.

L'ordre donné par le général Buonaparte en faveur des sujets Ottomans, avoit été précédé d'une correspondance entre ce commandant en chef et le Pacha de Scutari (frère du fameux Mahmoud) La voici telle qu'une feuille Italienne vient de la publier.

Copie de la lettre du Pacha de Scutari au général Buonaparte.

Dieu est grand & ses œuvres sont merveilleuses. — Au général en chef Buonaparte, protecteur de la loi d'Isa; à l'homme puissant de la République françoise, au général des généraux, vainqueur sublime des régions d'Italie, général en chef fidèle, estimé, miséricordieux, bienfaisant.

C'est à lui que j'adresse cet écrit.

Prince de généraux! que vos vœux soient exaucés! Que notre amitié éternelle soit consolidée, que mon salut sincère vous parvienne, que je sois informé de la nouvelle intéressante de l'heureux état de votre santé, & cela à cause de cette même amitié qui nous unita toujours & dont je desire vous donner les preuves les plus fréquentes & les plus signalées.

L'amitié qui unit la Porte Ottomane à la République française, n'a jamais cessé d'être fidèle & sincère.

La main du fort dirigée par la main de Dieu, en anéantissant la puissance Vénitienne & en la soumettant à vos loix, a établi de nouveaux rapports entre les deux monarchies: l'harmonie qui existe entre elles, s'accroît à mesure que les deux peuples se rapprochent, & dans ce moment, cette nouvelle union m'oblige à vous demander une nouvelle grâce. Cette grâce consiste en ce que je désirerois obtenir de mon sincère ami que mes sujets & mes marchands qui trafiquent à Venise, soient protégés dans leurs personnes & dans les objets de leur commerce; que l'hospitalité leur soit offerte, & qu'ils soient regardés de bon œil. Telle est ma demande, & c'est pourquoi je vous adresse celle-ci & l'envoie au plus loyal de mes amis. Lorsque ce peu de lignes vous seroit parvenues, & que vous en aurez compris le contenu, suivant l'esprit qui me les a dictées, j'espère que les négocians de Scutari mes sujets seront bien vus, protégés & honorés. Assuré d'obtenir ce dont je vous prie, cette lettre servira en même tems à vous exprimer ma reconnaissance.

Dieu est grand & ses œuvres sont merveilles.
Que l'amitié qui nous unit, ne cesse jamais.

Le général de Scutari Ibrahim.

Dans les premiers jours de Mubarem, l'an de l'Egire 1272.

Réponse du général en chef Buonaparte au Pacha de Scutari.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir les expressions flatteuses contenues dans la lettre de V. S. La République française est véritablement l'amie de la Sublime Porte, mais elle estime plus particulièrement la brave nation Albanaise qui est sous vos ordres.

J'ai appris avec douleur la disgrâce arrivée à votre illustre frère. Ce guerrier intrépide méritoit un sort digne de son courage, mais il est mort de la mort des braves.

V. S. trouvera ci joint l'ordre que je donne, pour qu'à l'avenir le pavillon Ottoman soit respecté dans la mer Adriatique. Les Turcs seront traités non seulement comme les autres nations, mais encore avec une partialité particulière. Dans toutes les occasions je protégerai les Albans, & je me ferai un plaisir de donner à V. S. une preuve de mon estime & de la haute considération que j'ai pour elle.

Je prie V. S. de recevoir en témoignage de mon amitié quatre caisses de fusils que je lui envoie.

Signé, Buonaparte.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 30 Août.

Plusieurs de nos journaux déclament aujourd'hui avec violence contre les discours prononcés par le président du Directoire dans la séance publique du 26. Cette séance (dit l'Invariable) équivalant à une déclaration de guerre. La censure la plus insolente des opinions & des opérations du corps législatif a été faite par Laréveillière-Léjars; en a jecté le gant au corps législatif; on l'a attaqué en masse. Le Rédacteur des Nouvelles Politiques, lui-même, qui se distingue depuis quelque tems par une prudence étudiée, n'a pu s'empêcher de désapprouver les discours du président. Allons nous renaitre aux allarmes, dit ce journaliste? Le tableau des divisions intestines, les pressentimens de guerre civile nous poursuivent-ils toujours? Pourquoi faut-il que ce soit tou-

jours la même autorité qui donne le signal de discord? Ne permettra-t-elle à personne d'invoquer la liberté, la constitution?..... Cet envoyé de la République Cisalpine, le voilà devenu juge des débats entre les autorités de la République française. Je m'imagine qu'il a dû rougir de tout ce que la violence inspira au magistrat qui lui adressoit la parole. Si le corps législatif avoit été attaqué collectivement, ce scandale a été si souvent répété que l'impression en eût été moindre; mais les accusations, les calomnies sont dirigées plus positivement contre quelques membres; on les désigne, on cite leurs paroles, on empoisonne leurs intentions, on les représente comme des faiseurs aveugés du despotisme, ou comme de lâches déserteurs de tous les partis. Poulhier est vaincu dans son art par un membre du Directoire. Voulez-vous qu'une querelle même privée devienne interminable? jetez-vous dans les personnalités; plus elles auront de témoins (& celles-ci ont pour témoins toute l'Europe), plus il sera difficile de guérir la profonde blessure qu'elles auront faite. Nous comptons déjà un grand nombre de tristes jours, depuis que le Directoire a semblé se mettre en état de guerre avec le corps législatif. Eh bien! celui-ci, qu'on suppose animé de passions si ardentes, qui n'a pas le droit de réprimer d'avance dans ses orateurs la pensée qu'ils vont émettre; ce corps législatif poursuivi de tant de menaces, de tant de calomnies, n'a pas vu un seul de ses membres s'abandonner à des personnalités contre ceux du Directoire. Et ici tous les ouvrages sont étudiés; sont calculés... Eh quoi! la haine ne peut-elle faire aucun sacrifice à la politique? ou la politique seroit-elle de différer la paix? Que devient la dignité nationale, lorsqu'on prend les envoyés d'un état voisin pour juges des divisions domestiques. Rome fut déchirée par de longues guerres civiles, mais l'histoire ne nous dit point qu'aucun des partis qui se combattoient prit pour consultant de ses griefs Antale ou Nicomède. Au reste, nous croyons que par ce même sentiment de dignité nationale, le corps législatif n'a rien à répondre à cet outrage.

Le Rédacteur qui pour cesser d'être officiel n'en est devenu que plus Directoirel, a vu différemment cette séance. Voici comment il s'exprime: L'audience publique du Directoire avoit attiré un concours nombreux de citoyens. Les discours du président, remarquables par cette force de pensées & cette mesure dans les expressions qui caractérisent la vraie dignité, ont paru produire une impression vive & profonde sur l'esprit des auditeurs. Les assurances données aux représentans des républicains d'Italie, la manifestation énergique des sentimens du Directoire & du dévouement de ses membres pour la défense de la constitution, ont excité l'enthousiasme général. Il a été facile de remarquer aux applaudissemens unanimes qu'elles ont obtenus, qu'elles se devoient toutes les espérances, & que le patriotisme & la fermeté du Directoire sont encore un point d'appui pour les amis de la gloire nationale & de la paix intérieure de la République.... On a vu

dans cette cérémonie les généraux Bernadotte & Augereau, que les journaux nous représentoient comme divisés & ennemis, se plaire à démentir par les démonstrations d'attachement qu'ils se sont publiquement prodiguées, ces bruits perfides. L'accueil qu'ils se sont fait mutuellement dans cette circonstance, est un exemple de l'union qui règne, en ce moment, entre tous les généraux, entre tous les défenseurs de la patrie, & de l'uniformité des sentimens qui les animent pour la défense de la liberté.

Voici comment le même journal rend compte de la célébration de la fête de la vieilleuse.

„Les douze municipalités de Paris se sont distinguées par le zèle avec lequel elles ont célébré la fête des Vieillards. Le soir, à l'opéra d'Alceste, ils ont été accueillis par les artistes avec la vivacité de l'amour respectueux que des enfans témoigneroient à leur père. Dans les douze loges, ornées de guirlandes, Hébé a été poser la couronne de roses sur les cheveux blancs de ces hommes vénérables. Les militaires ont aussi donné, de dessus le théâtre, une preuve de leur respect, en baissant les armes devant eux. — Les yeux d'un grand nombre d'hommes et de femmes mouillés de pleurs, ceux des vieillards, imprégnés des douces larmes de la reconnaissance, un attendrissement général, des applaudissemens universels ont prouvé l'efficacité que peuvent avoir ces sortes de fêtes pour le redressement des mœurs. „

Les nouvelles les plus sinistres arrivent du Midi. Dans une grande partie du département du Var, les Jacobins sont en forces et commettent les plus grands excès. Il en est de même à Draguignan, au Castellet, à Gardanne, à Nice. C'est la guerre des sansculottes; partout les jeunes gens qui sont mis avec quelque propriété, sont assaillis par les brigands. A Marseille, le sang vient de couler. Le 20 Août, arrive dans cette ville un bataillon venant de Toulouse; à la queue étoient les amnistiés, les contumax, les bandits que la prudence avoit forcés de quitter la ville depuis quelque tems. Les frères et amis étoient allés à leur rencontre. Ils entrent dans Marseille, aux cris de *ça ira*, qui dans ces pays méridionaux est un signal de mort; aux cris de: *Vive le Directoire, à bas les deux conseils. Périssent Willot & Liégaré.* D'autres chantoient une chanson, dont le refrain est *les sansculottes ne sont pas morts.* Le bataillon, sans prendre aucune part à ces *carmagnoles*, entre dans la caserne. Alors les assassins, armés de bâtons, de poignards, de stylets, se répandent dans la ville, et les jeunes gens sont assaillis partout où on les rencontre. Les *vive la montagne, vive la lanterne*, se font entendre, et glacent le paisible citadin d'épouvante et d'horreur. Ce ne sont pas seulement

les muscadins qui sont attaqués, ce sont tous les ennemis des jacobins, tous les braves gens qui ont le malheur de se trouver sur leur passage. Le fils d'un boulanger, un calfat, tombe percé de coups. On compte sept morts, sans parler des blessés. Enfin les honnêtes gens, par un mouvement spontané, se réunissent. Les scélérats sont mis en fuite. Pas un n'est tué. Plusieurs sont pris, et livrés à la justice. Le peuple, bouillant de colère, a su se contenir. Dès le soir les coupe-jarrets arrivés le matin avoient disparu. Ils ont fait retraite sur Saint-Loup, et chemin faisant, ont ravagé plusieurs communes. Les généraux Sabugnet et Liégaré se sont montrés par-tout où leur présence étoit nécessaire, et parfaitement conduits. On craint qu'ils ne soient déshonorés.

On va, dit-on, substituer à la peine de mort la peine de la déportation, contre les émigrés qui pourroient rentrer en France. Si celle-ci est un peu plus douce, elle n'est pas plus juste que l'autre. Au reste, le sentiment d'humanité qui a fait tomber la première en désuétude, joint à la difficulté de l'exécution, produira bientôt le même effet pour la seconde. Tel est le sort des loix de l'homme, lorsqu'elles combattent celles de la nature.

L'am des Loix dit que Louvet a été empoisonné par les Royalistes. . . Benjamin Constant fait aujourd'hui l'oraison funèbre du défunt dans la *Seminelle*.

Paganèl, ex-conventionnel, est nommé au consulat de Palerme, vacant par la mort de Louvet. Chénier, frère du représentant de ce nom, va dans un des ports d'Espagne avec la même qualité. Le frère de Sieyès quitte le consulat d'Alicante pour prendre celui de Naples; auquel Treillard paroît avoir renoncé. Baco, qui avoit été envoyé à l'Isle de France en qualité d'agent du Directoire exécutif, remplace Sieyès à Alicante, et le gendre du ministre de la marine est envoyé à Rotterdam, à la place de Laville-Leroux, mort récemment.

— Le conseil des anciens a rejeté hier la résolution en faveur des fugitifs du Rhin. L'appel nominal ayant eu lieu, 90 membres ont voté pour, et 112 contre. Les motifs les plus opposés ont déterminé ce rejet. Quelques membres ont prétendu que cette résolution étoit contraire à l'article 372 de la constitution qui proscriit les émigrés. D'autres, tels que Dupont de Nemours, ont soutenu que la loi du 22 Nivôse (cette loi distingue des émigrés et des fugitifs; elle appelle émigrés ceux qui sont nobles, et fugitifs ceux qui sont roturiers) ne présentoit que, de l'obscurité, et qu'elle devoit être applicable aux autres fugitifs de la Répu-

bligue. Dupont a pensé qu'il valoit mieux attendre que le conseil des 500 prolongeât le délai accordé par la loi du 22 Germinal, pour la rentrée des fugitifs du Bas-Rhin, qui ont fui par suite des journées des 31 Mai et 1er Juin, et rejeter cette résolution qui paroît sanctionner une loi absurde. Cette opinion a entraîné un grand nombre de membres.

La discussion qui a eu lieu à ce sujet, a été fort orageuse. Marbot a soutenu que les fugitifs du Bas-Rhin étoient de vrais émigrés. On commence, a dit ce membre, par faire rentrer les émigrés du Bas-Rhin, & bientôt les amis des autres émigrés feront demander au conseil des cinq cents la rentrée générale. (Murmures.) — On demande que Marbot soit rappelé à l'ordre. — Fénoncez ici mon opinion, s'écrie Marbot, les tems des ménagemens sont passés. Oui, la contre-révolution est dans le conseil des cinq cents. (Violens murmures.) — Nouvelle demande que l'orateur soit rappelé à l'ordre. — Rappelez moi à l'ordre tant que vous voudrez, reprend-il, je le répète: la contre-révolution est dans le conseil des 500. (Violens murmures.) — Le président rappelle Marbot à l'ordre, avec censure au procès verbal.

De Bruxelles, le 28 Août.

La marche rétrograde des corps de troupes qui avoient été destinés pour les environs de Paris, s'opère très décidément. Outre la légion de Lemoine, et le corps de cavalerie du général Richepanse, quelques régimens qui descendoient de l'Electorat de Trèves font en marche pour retourner vers le Rhin. Quant aux troupes qui ont traversé dernièrement notre ville, elles se sont arrêtées sur les frontières de France, et tout annonce qu'elles n'iront pas plus avant.

Il y a eu ici, ces jours derniers, une espèce de Sinode formé par un grand nombre de prêtres de toutes les parties de la Belgique. On y a agité la question de savoir s'il falloit faire ou refuser la déclaration exigée des ministres des cultes. Les opinions ont été divisées; les uns

ont prononcé l'affirmative, en s'appuyant sur le jugement porté par plusieurs universités d'Allemagne, & sur l'exemple du clergé de Tourai. Les autres ont soutenu que les loix de l'église s'opposent à cette déclaration, & ils s'étoient de la décision rendue par l'université de Louvain. Enfin cette première & dernière séance a fini sans qu'il y eût rien de décidé. On craint un schisme dans l'église, si la déclaration est de nouveau exigée.

Malgré les mesures prises, la contrebande se continue sur nos côtes, & les marchandises angloises sont très communes dans ce pays.

De Strasbourg, le 1er Septembre.

L'on mande de Bâle que M. Feich, beau-frère de Buonaparte, a écrit de Montebello à un de ses amis, que ce commandant en chef s'étoit rendu à Udine, pour y signer la paix.

Il y a depuis quelques jours des mouvemens dans les troupes de l'armée de Rhin et Moselle, mais ce n'est qu'une simple dislocation; des troupes passent le Rhin pour en relever d'autres. La 103e. demi-brigade a remplacé la 200ème.

De Manheim, le 3 Septembre.

S. A. R. l'Archiduc Charles est parti hier pour Donaueschingen, accompagné de M. le général comte de Bellegarde et de plusieurs autres officiers-généraux. Ce prince restera environ huit jours à ce camp, et il se rendra ensuite à celui de Ludwigsbourg.

Voici l'état sommaire du camp que forme une partie de l'armée autrichienne près de Schwetzingen: M. le feld-marschal lieutenant comte de Latour; MM. les feld-marschaux lieutenans les deux princes de Lorraine, de Kiehl, de Kierch; MM. les généraux majors le prince de Hohenlohe, de Vogelsang, d'Ouarini, de Rosé, de Rosenberg, de Klegelhof, de Briey. Première ligne, 9 bataillons & 28 escadrons; seconde ligne, 7 bataillons & 26 escadrons; corps de réserve, 5 bataillons & 16 escadrons. Total, 21 bataillons & 70 escadrons. Le quartier-général est à Edingen.

* * B. Foyère Boy, père & fils, fabricans de Lyon, ont un assortiment d'étoffes de soye & dorure, de leur fabrique. Leur magasin est rue Sandgalle, Litt. K. No. 90.

* * MM. Debruyn le Cosne & Cailliau Duquesne, de Valenciennes, tiennent leur magasin de bapistes, linons & dentelles de Lille chez M. Claus derrière le Römer, Litt. I. No. 111.

* * Muller, entrepreneur de pauberge au Sandhoff, remercie ses amis de la bienveillance qu'ils lui témoignent. Il les informe que pendant la foire, outre le service journalier, il tiendra table d'hôte les dimanches & mercredis avec une nombreuse musique.

* * Diray & comp. de Valenciennes, tiennent un assortiment complet de Linons, Batistes & Gases. Ils ont leur boutique vis-à-vis la maison de Mrs. Manskopf-Sarazin au Römerberg.

* * Joseph Labrosse tiendra la foire prochaine avec un assortiment complet de Soyeries du plus nouveau gout. Il aura en outre une partie considérable de chapeaux de Lyon de belle et bonne qualité. Son magasin sera chez Me. la Veuve Ramadier, dans la Schnurgasse, Litt. L. Nro. 73.

* * Ibert, de Paris, a un assortiment d'étoffes en draperies, calouk castorine, vigogne, pinne, marine, soyerie, soie, broderie, bas de soye, chals, mousseline & autres articles très nouveaux. Il a son magasin au Brannfels, No. 4, au rez de chaussée.

* * Kunkler & Schirmer de St. Gall en Suisse, tiennent pendant la foire un assortiment complet de toute sorte de soyeries de leur propre fabrique, comme taffetas unis, Tacté, Tacté à mouches, taffetas rayés sautés, gros de tout unis, draps de soye, serges de soye, satins sans appret &c. Son magasin est chez M. J. F. Serasin sur le Römerberg.